

ZVTSIH01 20250414

Vos règlements :			
Mode de règlement		Montant	Date
Carte bleue		40,00 EUR	19/07/2024
Carte bleue		40,00	19/07/2024

Remises frais et ports :			
Montant total HT 66,67			
TVA	20,00	sur	66,67 13,33
TVA acquittée d'après les débits			
Montant total TTC			80,00

Loi N° 80335 au J.O. du 12.05.1980 "le transfert de propriété sera effectif après le règlement intégral de cette facture".
En cas de retard et délai de paiement, une pénalité égale au taux de base bancaire + 4 points sera automatiquement appliquée à compter de la date d'exigibilité convenue. L'indemnité forfaitaire plafonnée à 40 euros pour frais de recouvrement en cas de de retard de paiement sera à la charge de l'Acheteur et ne sera pas soumise à la TVA.